Form No. 3450-394 Rev C

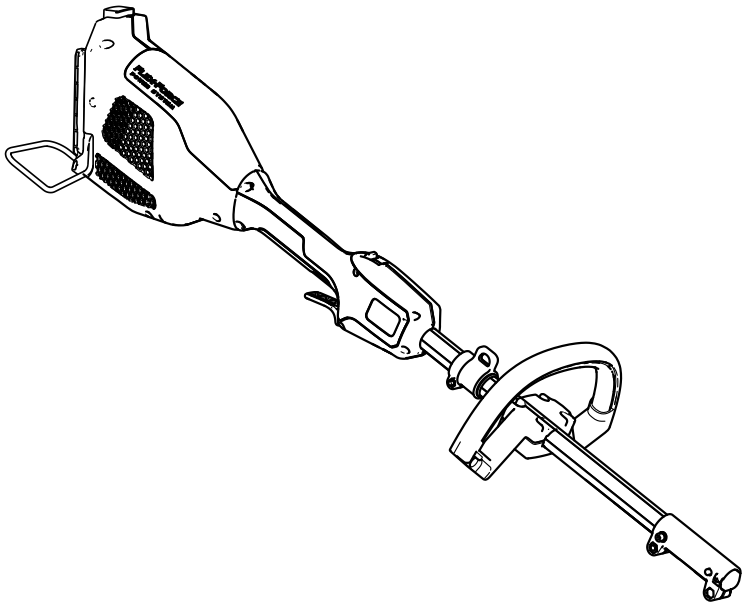
TORO®

Count on it.

Manuel de l'utilisateur

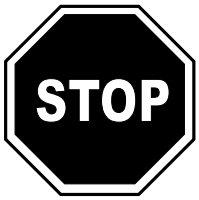
Tête motrice Flex-Force Power System™ 60 V MAX

N° de modèle 51810T—N° de série 321000001 et suivants



Enregistrez votre produit à www.Toro.com.
Traduction du texte d'origine (FR)

3450-394



Si vous avez besoin d'aide, visionnez les vidéos d'instruction sur www.Toro.com/support ou appelez le 1-888-384-9939 avant de renvoyer ce produit.

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

Le cordon d'alimentation de cette machine contient du plomb, une substance chimique considérée par l'état de Californie comme susceptible de provoquer des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées pas l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Introduction

La tête motrice permet d'alimenter les outils électriques destinés au grand-public. Elle est conçue pour être utilisée en association avec les accessoires Toro Flex-Force Power System 60 V. Elle est conçue pour fonctionner avec la batterie ion-lithium Toro Flex-Force modèle 88620, 88625, 88640, 88650, 88660 ou 88675. Ces batteries sont conçues pour être chargées avec le chargeur modèle 88602; 88605 ou 88610 seulement. L'utilisation de ce produit à d'autres fins que celle prévue peut être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.

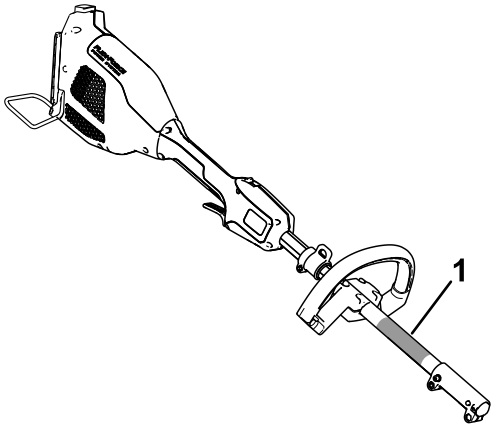
Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter ainsi de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Rendez-vous sur www.Toro.com pour tout document de formation à la sécurité et à l'utilisation des produits, pour tout renseignement concernant un produit ou un accessoire, pour obtenir l'adresse des dépositaires ou pour enregistrer votre produit.

Le modèle 51810T ne comprend pas de batterie ni de chargeur.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces d'origine ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un dépositaire-réparateur agréé ou le service client du constructeur. La Figure 1 indique l'emplacement des numéros de modèle et de série du produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

Important: **Avec votre appareil mobile, vous pouvez scanner le code QR sur l'autocollant du numéro de série (le cas échéant) pour accéder à l'information sur la garantie, les pièces et autres renseignements concernant le produit.**



g372328

Figure 1

1. Emplacement des numéros de modèle et de série

N° de modèle _____

N° de série _____

© 2022—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Contactez-nous sur www.Toro.com.
Imprimé en Chine
Tous droits réservés

Les mises en garde de ce manuel soulignent des dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité (Figure 2), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.



g000502

Figure 2
Symbole de sécurité

Ce manuel utilise deux termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur une information d'ordre mécanique spécifique, et **Remarque**, pour souligner une information d'ordre général méritant une attention particulière.

La tête motrice modèle 51810T est compatible avec divers accessoires agréés par Toro et est conforme à des normes spécifiques en combinaison avec ces accessoires; voir le tableau suivant pour plus de précisions.

Combinaison	Modèle de tête motrice	Modèle d'accessoire	Norme
Débroussailleuse à fil	51810T	88716	Conforme à UL STD 82 Certifié conforme à CSA STD C22.2 No. 147
Coupe-bordures	51810T	88710	Conforme à UL STD 82 Certifié conforme à CSA STD C22.2 No. 147
Élagueuse sur perche	51810T	88714	Conforme à UL STD 82 Certifié conforme à CSA STD C22.2 No. 147
Cultivateur	51810T	88715	Conforme à UL STD 82 Certifié conforme à CSA STD C22.2 No. 147
Taille-haies	51810T	88713	Conforme à UL STD 62841-4-2 Certifié conforme à CSA STD C22.2 62841-4-2

Sécurité

ATTENTION – quand vous utilisez des outils de jardinage électriques, lisez et respectez toujours les mises en garde et consignes de sécurité élémentaires pour réduire les risques d'incendie, de choc électrique et de blessure, notamment :

Outre ces instructions, vous devez toujours lire et respecter les mises en garde et les consignes de sécurité qui accompagnent l'accessoire spécifique avant de démarrer la tête motrice.

IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

I. Formation à l'utilisation

1. L'utilisateur de l'appareil est responsable des accidents et dommages causés aux autres personnes et à leurs biens.
2. N'autorisez pas les enfants à jouer avec l'appareil, la batterie ou le chargeur de batterie; certaines législations imposent un âge minimum pour l'utilisation de ce type d'appareil.
3. Ne confiez pas l'utilisation ou l'entretien de cet appareil à des enfants ou à des personnes non compétentes. Seules les personnes responsables, formées à l'utilisation de l'appareil, ayant lu et compris les instructions et physiquement aptes sont autorisées à utiliser l'appareil ou à en faire l'entretien.
4. Avant d'utiliser l'appareil, la batterie et le chargeur de batterie, lisez toutes les instructions et mises en garde qui figurent sur ces produits.
5. Familiarisez-vous avec les commandes et le maniement correct de l'appareil, de la batterie et du chargeur de batterie.

II. Avant l'utilisation

1. N'admettez personne, notamment les enfants, dans le périmètre de travail.
2. Utilisez uniquement la batterie spécifiée par Toro. L'utilisation d'autres accessoires et outils peut accroître le risque de blessure et d'incendie.
3. Vous pouvez causer un incendie ou un choc électrique si vous branchez le chargeur de batterie à une prise qui n'est pas de 120 V. Ne branchez pas le chargeur de batterie à une prise autre que 120 V. Pour un autre mode de connexion, vous pouvez, au besoin, utiliser un adaptateur configuré correctement pour la prise.
4. N'utilisez pas la batterie ou le chargeur de batterie s'ils sont endommagés ou modifiés, car ils pourraient se comporter de manière

imprévisible et causer un incendie, une explosion ou des blessures.

5. Si le cordon d'alimentation relié au chargeur de batterie est endommagé, contactez un dépositaire-réparateur agréé pour le faire remplacer.
6. N'utilisez pas de batteries non rechargeables.
7. Ne chargez la batterie qu'avec le chargeur spécifié par Toro. Un chargeur convenant à un certain type de batterie peut créer un risque d'incendie s'il est utilisé avec une autre batterie.
8. Ne chargez la batterie que dans un endroit bien aéré.
9. N'exposez pas la batterie ou le chargeur de batterie au feu ou à des températures supérieures à 100 °C (212 °F).
10. Suivez toutes les instructions de charge et ne chargez pas la batterie hors de la plage de température spécifiée dans les instructions. Vous risquez sinon d'endommager la batterie et d'accroître le risque d'incendie.
11. N'utilisez pas l'appareil s'il manque des capots ou d'autres dispositifs de protection, ou s'ils sont en mauvais état.
12. Voir le Manuel de l'utilisateur de l'accessoire pour d'autres consignes spécifiques concernant le EPI.

III. Utilisation

1. N'utilisez pas la tête motrice sans accessoire.
2. Évitez les environnements dangereux – n'utilisez pas l'appareil sous la pluie ou dans des endroits humides ou détrempés.
3. Utilisez l'appareil correct pour la tâche à accomplir – l'utilisation de l'appareil à d'autres fins que celle qui est prévue peut-être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.
4. Évitez tout démarrage accidentel – assurez-vous que l'interrupteur est en position ARRÊT avant de brancher la batterie et de manipuler l'appareil. Ne gardez pas le doigt sur l'interrupteur quand vous transportez l'appareil et ne mettez pas l'appareil sous tension quand l'interrupteur est en position MARCHE.
5. Utilisez l'appareil seulement à la lumière du jour ou sous un bon éclairage artificiel.
6. Retirez la batterie de l'appareil avant de le régler ou de changer d'accessoire.
7. N'approchez jamais les mains ou les pieds de la zone de coupe et des pièces mobiles.
8. Arrêtez l'appareil, retirez la batterie et attendez l'arrêt de tout mouvement avant de régler, réviser, nettoyer ou ranger l'appareil.
9. Retirez la batterie de l'appareil chaque fois que vous le laissez sans surveillance.
10. Ne faites pas forcer l'appareil – vous obtiendrez des performances supérieures et plus sûres si vous l'utilisez à la vitesse pour laquelle il est prévu.
11. Ne travaillez pas trop loin devant vous – gardez toujours les pieds solidement ancrés au sol et maintenez votre équilibre, en particulier sur les terrains en pente. Avancez toujours à une allure normale avec l'appareil, ne courez pas.
12. Restez vigilant(e) – concentrez-vous sur votre tâche et faites preuve de bon sens lorsque vous utilisez l'appareil. N'utilisez pas l'appareil si vous êtes malade ou fatigué(e), ni sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.
13. Vérifiez toujours que les prises d'air sont dégagées.
14. Dans des conditions d'utilisation abusive, du liquide peut jaillir hors de la batterie; évitez tout contact. En cas de contact accidentel avec le liquide, rincez à l'eau. En cas de contact du liquide avec les yeux, consultez un médecin. Le liquide éjecté de la batterie peut causer des irritations ou des brûlures.
15. PRUDENCE – la batterie peut présenter un risque d'incendie ou de brûlure chimique en cas de mauvais traitement. Ne démontez pas la batterie. N'exposez pas la batterie à une température supérieure à 68 °C (154 °F) et ne l'incinérez pas. Remplacez toujours la batterie par une batterie Toro d'origine; l'utilisation de tout autre type de batterie peut entraîner un incendie ou une explosion. Conservez les batteries hors de la portée des enfants et dans leur emballage d'origine jusqu'au dernier moment avant de les utiliser.

IV. Entretien et remisage

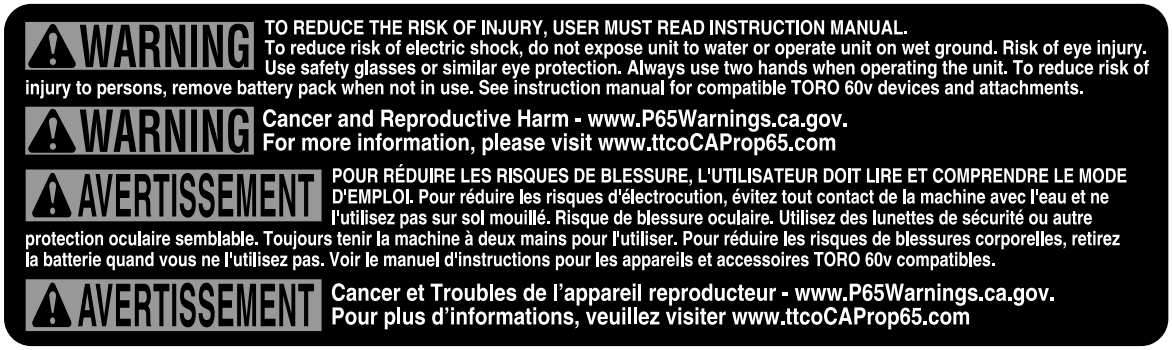
1. Entretenez bien l'appareil – gardez-le propre et en bon état pour assurer des performances optimales et réduire les risques de blessure. Suivez les instructions de graissage et de remplacement des accessoires. Gardez les poignées propres et sèches, et exemptes d'huile et de graisse.
2. Lorsque la batterie ne sert pas, rangez-la à l'écart d'objets métalliques tels que trombones, pièces de monnaie, clés, clous et vis qui pourraient relier les bornes entre elles. Un court-circuit aux bornes de la batterie peut causer des brûlures ou un incendie.
3. N'approchez jamais les mains ou les pieds des pièces mobiles.

4. Arrêtez l'appareil, retirez la batterie et attendez l'arrêt de tout mouvement avant de régler, réviser, nettoyer ou ranger l'appareil.
5. Vérifiez si des pièces de l'appareil sont endommagées – si vous constatez que des capots, ou autres pièces, sont endommagés, déterminez si cela gênera le bon fonctionnement de l'appareil. Vérifiez qu'aucune pièce mobile n'est mal alignée ou grippée, et qu'aucune pièce n'est cassée, mal fixée ou présente tout autre défaut susceptible d'en affecter le fonctionnement. Sauf indication contraire dans les instructions, faites réparer ou remplacer les protections et pièces endommagées par un dépositaire-réparateur agréé.
6. Ne remplacez pas les dispositifs de coupe non métallique existants de l'appareil par des équivalents en métal.
7. Ne réviser ou réparer l'appareil, la batterie ou le chargeur de batterie qu'en vous conformant aux instructions. Pour assurer l'entretien sécuritaire du produit, ne le confiez qu'à un dépositaire-réparateur agréé utilisant exclusivement des pièces de rechange identiques.
8. Lorsque l'appareil ne sert pas, rangez-le dans un local sûr et sec, et hors de la portée des enfants.
9. Ne jetez pas la batterie au feu. L'élément pourrait exploser. Vérifiez si la réglementation locale impose des procédures de mise au rebut spéciales.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Autocollants de sécurité et d'instruction

Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



decal145-3141

145-3141

Mise en service

1

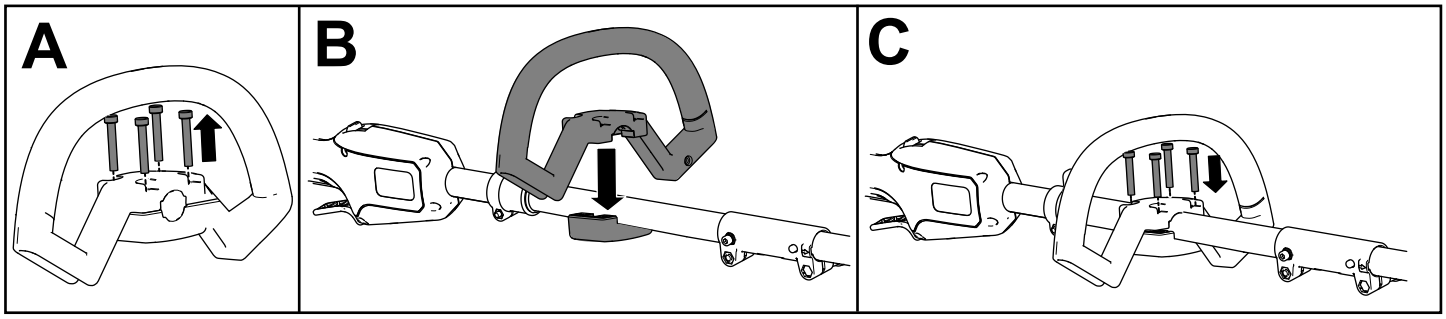
Montage de la poignée auxiliaire

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Poignée auxiliaire

Procédure

1. Séparez la poignée auxiliaire du support en retirant les 4 vis à tête creuse à l'aide de la clé Allen fournie (A de la Figure 3).
2. Placez la poignée auxiliaire au-dessus de son support sur le manche de la débroussailleuse (B de la Figure 3).
3. Fixez la poignée auxiliaire à son support à l'aide des 4 vis à tête creuse retirées précédemment (C de la Figure 3).



g357443

Figure 3

2

Connexion de l'accessoire à la tête motrice

Aucune pièce requise

Procédure

Pour connecter l'accessoire à la tête motrice, voir le *Manuel de l'utilisateur* de l'accessoire.

3

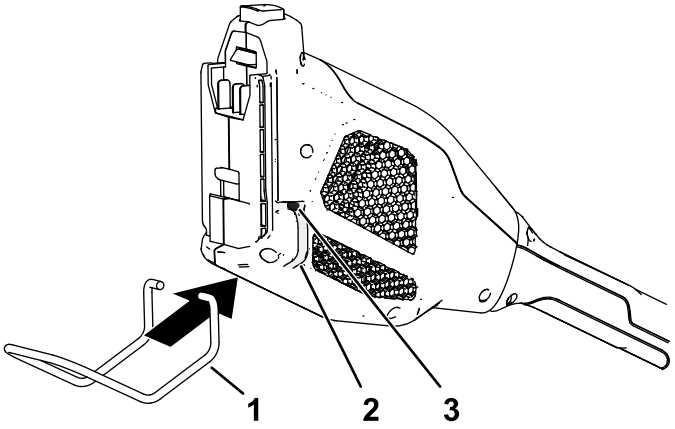
Installation de la tige de protection de la batterie

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Tige de protection de la batterie

Procédure

1. Placez les bras de la tige de protection en face de la rainure de guidage sur la tête motrice.
2. Écartez légèrement les bras de la tige de protection pour les engager de chaque côté de la tête motrice, puis insérez les extrémités dans les trous de montage.

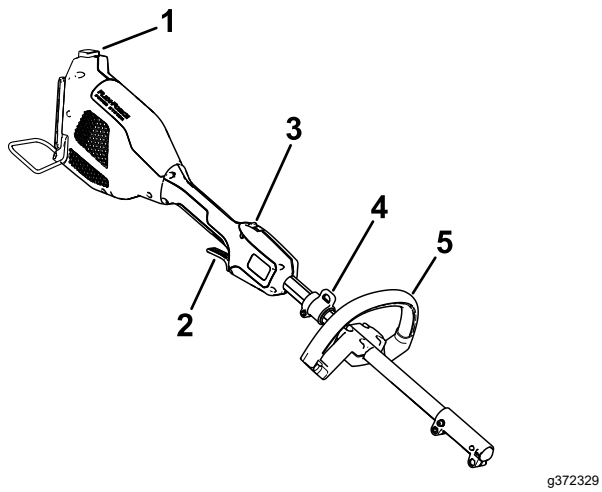


g385364

Figure 4

1. Tige de protection de la batterie
2. Rainure de guidage
3. Trou de montage

Vue d'ensemble du produit



g372329

Figure 5

1. Verrou de batterie
2. Gâchette de marche
3. Bouton de verrouillage
4. Collier de harnais/sangle (harnais/sangle vendus séparément)
5. Poignée auxiliaire

Caractéristiques techniques

Modèle	51810T
Type de chargeur	88610, 88602 ou 88605
Type de batterie	88620, 88625, 88640, 88650, 88660 ou 88675

Plages de température adéquates

Charger/ranger la batterie entre	5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F)*
Utiliser la batterie entre	-30 °C (-22 °F) et 49 °C (120 °F)
Utiliser la débroussailleuse entre	0 °C (32 °F) et 49 °C (120 °F)
Ranger la débroussailleuse entre	0 °C (32 °F) et 49 °C (120 °F)*

*Le temps de charge sera plus long en dehors de cette plage de température.

Rangez l'outil, la batterie et le chargeur dans un lieu fermé, propre et sec.

Utilisation

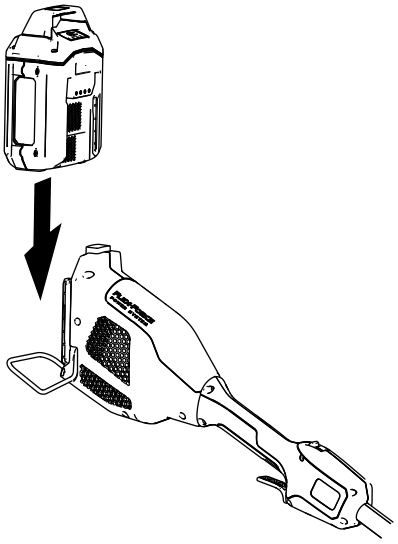
Démarrage de l'accessoire

⚠ ATTENTION

N'essayez pas d'utiliser la tête motrice sans accessoire.

Lisez et respectez les instructions du *Manuel de l'utilisateur* spécifique de l'accessoire avant d'utiliser la tête motrice.

1. Vérifiez que les évents de l'accessoire, la tête motrice et la batterie sont exempts de poussière et de débris.
2. Alignez le creux de la batterie sur la languette du corps de la poignée (Figure 6).

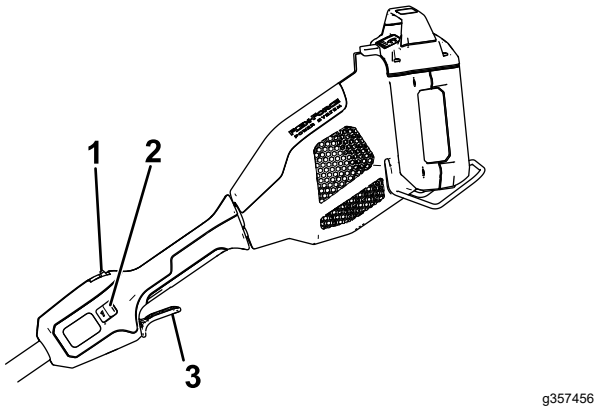


g357444

Figure 6

3. Poussez la batterie dans la poignée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche dans le verrou.
4. Pour mettre l'accessoire en marche, appuyez sur le bouton de verrouillage, puis serrez la gâchette de marche (Figure 7).

 Remarque: Faites coulisser la commande de vitesse variable pour modifier la vitesse de l'accessoire.



g357456

Figure 7

1. Bouton de verrouillage
2. Commande de vitesse variable
3. Gâchette de marche

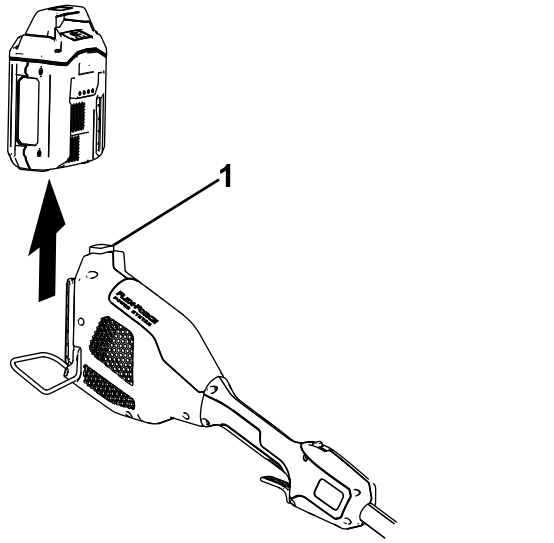
Arrêt de l'accessoire

Pour arrêter l'accessoire, relâchez la gâchette.

Chaque fois que vous cessez d'utiliser l'accessoire ou que vous le transportez vers ou de la zone de travail, enlevez la batterie.

Retrait de la batterie de la tête motrice

Appuyez sur le verrou de batterie sur la machine afin de débloquer la batterie, et faites glisser cette dernière hors de la machine (Figure 8).



g357457

Figure 8

1. Verrou de batterie

Dépose de l'accessoire de la tête motrice

Pour retirer l'accessoire de la tête motrice, voir le *Manuel de l'utilisateur* de l'accessoire.

Entretien

Après chaque utilisation de la tête motrice, suivez les procédures ci-après :

1. Retirez la batterie de la tête motrice
2. Nettoyez la tête motrice avec un chiffon humide. Ne lavez pas la tête motrice au jet d'eau et ne la trempez pas dans l'eau.
3. Contrôlez et resserrez toutes les fixations. Réparez ou remplacez les pièces éventuellement endommagées ou manquantes.
4. Enlevez à la brosse les débris accumulés sur les prises d'air et l'échappement du carter du moteur pour empêcher le moteur de surchauffer.
5. Voir le *Manuel de l'utilisateur* de l'accessoire pour toutes instructions d'entretien supplémentaires.

Remisage

Important: **Remisez l'outil, la batterie et le chargeur uniquement à des températures comprises dans la plage adéquate; voir Caractéristiques techniques (page 8).**

Important: **Si vous remisez la batterie à la fin de la saison, retirez-la de l'outil et chargez-la jusqu'à ce que 2 ou 3 de ses diodes deviennent vertes. Ne remisez pas une batterie complètement chargée ou complètement déchargée. Avant de réutiliser l'outil, chargez la batterie jusqu'à ce que le voyant gauche devienne vert sur le chargeur, ou que les 4 diodes de la batterie deviennent vertes.**

- Débranchez le produit de l'alimentation (autrement dit, retirez la prise de l'alimentation ou de la batterie) et recherchez tout dommage éventuel après utilisation.
- Ne remisez pas l'outil en laissant la batterie dessus.
- Débarrassez l'appareil de tout corps étranger.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, rangez l'outil, la batterie et le chargeur de batterie hors de la portée des enfants.
- N'approchez pas l'outil, la batterie et le chargeur des agents corrosifs, tels les produits chimiques de jardinage et les sels de dégivrage.
- Pour réduire les risques de blessures graves, ne rangez pas la batterie à l'extérieur ou dans un véhicule.
- Rangez l'outil, la batterie et le chargeur dans un lieu fermé, propre et sec.

Préparation de la batterie pour le recyclage

Important: **Après avoir retiré la batterie, recouvrez les bornes de ruban adhésif épais. N'essayez pas de détruire ou de démonter la batterie ni de déposer aucun de ses composants.**

	Les batteries ion-lithium avec le label Call2Recycle peuvent être recyclées dans n'importe quel centre de recyclage participant au programme Call2Recycle (États-Unis et Canada seulement). Pour trouver le revendeur ou le centre participant le plus proche, téléphonez au 1-800-822-8837 ou rendez-vous sur www.call2recycle.org. Si vous ne trouvez pas de revendeur ou de centre à proximité, ou si votre batterie rechargeable ne porte pas le label Call2Recycle, contactez votre municipalité pour vous renseigner sur le recyclage responsable de la batterie. Hors des États-Unis et du Canada, veuillez contacter votre dépositaire Toro agréé.

Dépistage des défauts

Effectuez uniquement les opérations décrites dans cette notice. Tout autre contrôle, entretien ou réparation doit être réalisé par un centre d'entretien agréé ou un spécialiste qualifié si vous n'arrivez pas à résoudre le problème vous-même.

Problème	Cause possible	Mesure corrective
L'outil ne démarre pas.	1. La batterie n'est pas complètement installée dans l'outil. 2. La batterie n'est pas chargée. 3. La batterie est endommagée. 4. L'outil a un problème de nature électrique.	1. Retirez et remettez la batterie en place dans l'outil, en vérifiant qu'elle est complètement insérée et enclenchée. 2. Retirez la batterie de l'outil et chargez-la. 3. Remplacez la batterie. 4. Contactez un dépositaire-réparateur agréé.
L'outil n'atteint pas sa pleine puissance.	1. La capacité de charge de la batterie est trop faible. 2. Les prises d'air sont obstruées.	1. Retirez la batterie de l'outil et chargez-la complètement. 2. Nettoyez les prises d'air.
L'outil produit des vibrations ou des bruits excessifs.	1. L'accessoire n'est pas installé correctement. 2. L'accessoire est défectueux.	1. Voir *Manuel de l'utilisateur* de l'accessoire. 2. Voir *Manuel de l'utilisateur* de l'accessoire.
La batterie se décharge rapidement.	1. La température de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.	1. Placez la batterie dans un endroit sec, où la température est comprise entre 5 °C (41 °F) et 40 °C (104 °F).
L'outil ne fonctionne pas ou fonctionne par intermittence.	1. Il y a de l'humidité sur les fils de la batterie. 2. La batterie n'est pas complètement installée dans l'outil.	1. Laissez sécher ou essuyez la batterie. 2. Retirez et remettez la batterie en place dans l'outil, en vérifiant qu'elle est complètement insérée et enclenchée.

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :

AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu’est-ce que la Proposition 65?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D’autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu’un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous surhttps://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu’une société a soit (1) évalué l’exposition et conclu qu’elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif »; soit (2) choisi d’émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d’une substance chimique de la liste, sans tenter d’en évaluer l’exposition.

Cette loi s’applique-t-elle partout?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentation, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d’avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu’il ne l’est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu’une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d’utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d’autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi le fabricant inclut-il cet avertissement?

Le fabricant a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Le fabricant fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition associée aux produits du fabricant puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, le fabricant a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, le fabricant pourrait faire l'objet de poursuites par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.